

Consciente de l'importance de proposer et de mettre en œuvre un modèle économique fondé sur la durabilité, l'organisation a décidé d'obtenir la certification SA8000 afin de garantir en permanence le respect des exigences des clients, de la législation applicable et des normes sectorielles pertinentes.

À cette fin, la Direction s'engage à faire en sorte que ses politiques et procédures soient conformes :

- à toutes les exigences de la norme SA8000:2014 ;
- aux normes internationales et aux conventions de l'OIT mentionnées dans la norme ;
- aux lois nationales applicables, aux réglementations sectorielles, aux conditions contractuelles et à tout autre engagement volontairement adopté.

La politique de responsabilité sociale vise notamment à :

- ne pas favoriser, employer ou soutenir le travail des enfants ;
- ne pas favoriser, employer ou soutenir le travail forcé ;
- garantir des lieux de travail adéquats, sûrs et sains et adopter des mesures pour prévenir les accidents, les blessures et les maladies professionnelles ;
- respecter le droit des travailleurs d'adhérer aux syndicats ;
- ne pratiquer ni soutenir aucune forme de discrimination envers le personnel, quelle qu'en soit la raison ;
- ne pas utiliser ni soutenir de pratiques disciplinaires ou d'abus verbaux portant atteinte à la dignité des personnes ;
- respecter les horaires de travail prévus par la loi, les accords nationaux et locaux, et la convention collective nationale applicable ;
- rémunérer les employés conformément à leur convention collective (CCNL) ;
- mettre en place un processus de qualification et de suivi des fournisseurs tenant compte, dans la mesure du possible, de la conformité aux exigences de la norme SA8000:2014 ;
- assurer une formation adéquate de tout le personnel à la norme SA8000.

La Direction s'engage également à :

- allouer des ressources adéquates pour la mise en œuvre et l'amélioration du système de gestion SA8000:2014 ;
- diffuser la Politique de Responsabilité Sociale aux parties prenantes par des canaux de communication appropriés et des actions d'information ;
- impliquer les parties prenantes ;
- ne prendre aucune mesure de rétorsion en cas de signalement d'actions ou de comportements non conformes à la norme SA8000:2014.

L'entreprise définit et maintient un plan de communication interne et externe pour fournir une information adéquate et systématique sur les résultats de la gestion de son Système de Responsabilité Sociale.

La politique constitue le point de référence pour la définition des objectifs et des programmes d'amélioration. Lors de réunions dédiées (au moins une fois par an), la Direction examine la validité de la politique, évalue les opportunités d'amélioration des performances de l'entreprise et fixe les objectifs à atteindre.

**TUV ITALIA S.R.L. – Gruppo TÜV SÜD**  
 Via Brescia, 31  
 36040 TORRI DI QUARTESOLO (VI) - Italia  
 Téléphone +39 0444 218218  
 Email: [tuv.vicenza@tuvsgd.com](mailto:tuv.vicenza@tuvsgd.com)

**SAAS - Social Accountability Accreditation Services**  
 15 West 44th Street, 6th Floor - New York, NY 10036 - United States of America  
 Téléphone : +1-(212)-391-2106 - Fax: +1-(212)-684-1515  
 Email: [saas@saasaccreditation.org](mailto:saas@saasaccreditation.org)

**SAI - Social Accountability International**  
 15 West 44th Street, 6th Floor-New York, NY 10036 - United States of America  
 Téléphone : +1 (212) 684-1414  
 Email: [info@sa-intl.org](mailto:info@sa-intl.org)

00	01/09/2024	Premier édition	<i>La direction</i>
REV.	DATE	MOTIF	NUMÉRO

État de la révision

Ce document contient des informations exclusives de FILMOP INTERNATIONAL S.r.l.  
 Toute utilisation par des tiers sans l'autorisation de la société sera sanctionnée conformément à la loi.